

## Communiqué de presse 4 septembre 2024

### Les baisses d'impôts proposées par le Canton péjorent le projet de budget 2025

**Dans des conditions compliquées par de probables baisses d'impôts évaluées à 54,5 millions, le Conseil administratif maintient ses objectifs. Il renforce ses dispositifs en lien avec l'urgence climatique et les besoins sociaux de la population. Le déficit projeté est de 63,4 millions.**

L'élaboration du projet de budget 2025, qui présente des charges nettes à hauteur de 1,393 milliard, s'est menée dans un contexte d'incertitudes liées à la fiscalité. Le Grand Conseil a en effet accepté en mai de réduire l'imposition sur les personnes physiques, alors que la population votera à ce sujet cet automne. Ces baisses d'impôts impliqueraient pour la Ville de Genève une diminution de 54,5 millions de revenus fiscaux. Le Conseil administratif (CA) a tenu compte de ces éléments, ce qui le conduit à projeter un déficit de 63,4 millions. Le CA maintient ainsi ses priorités afin de faire face aux conséquences concrètes du changement climatique, aux difficultés sociales grandissantes d'une partie de la population et aux besoins des jeunes générations. Sans ces baisses fiscales, le déficit projeté serait de 9 millions et respecterait le chemin du retour à l'équilibre fixé à la suite de l'entrée en vigueur de RFFA. « Le Canton nous promet que les diminutions d'impôts seront vite absorbées, mais la situation demeure incertaine. Ce qui est clair, en revanche, c'est que les besoins sociaux et environnementaux sont bien réels. Les pouvoirs publics ne peuvent pas baisser leurs prestations et leurs investissements sur la base de postulats aléatoires. Nous devons donc aujourd'hui assumer un déficit conséquent », indique Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge des finances.

#### **Des charges contraintes en augmentation**

Au vu de ce qui précède, et selon les estimations fournies par le Canton, les revenus liés aux personnes physiques chutent de 41,7 millions. Une baisse de 16,7 millions est évaluée pour les revenus liés aux personnes morales, marquant vraisemblablement la fin de bénéfices exceptionnels de certaines entreprises, selon leurs propres projections. Les charges du personnel augmentent de 20,5 millions, majoritairement en lien avec les mécanismes salariaux, soit l'augmentation automatique des salaires et l'indexation au coût de la vie (+11,3 millions). Les mécanismes salariaux de la petite enfance (crèches non municipalisées) augmentent, quant à eux, de 3,7 millions. La Ville voit par ailleurs sa participation à la compensation financière versée aux communes frontalières croître de 2,2 millions.

#### **Faire face à l'urgence climatique et aux besoins sociaux**

L'enveloppe dévolue aux investissements reste fixée à 180 millions, dont 50 prévus pour rénover les immeubles de logements. Afin de renforcer les dispositifs prévus pour lutter contre le dérèglement climatique, des postes supplémentaires sont proposés, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'aménagement. Des ressources en plus sont intégrées pour l'entretien des arbres et des espaces verts créés durant la législature et pour poursuivre les efforts réalisés en matière de végétalisation, de plantations d'arbres et de création d'ilots de fraîcheur grâce au retrait du bitume. Dans le domaine de la petite enfance, 2,6 millions sont budgétés pour

la création de 129 places dès la rentrée 2025, tandis que la contribution au parascolaire (GIAP) est revue à la hausse (+840'000 CHF). Pour répondre à ses engagements sociaux, le CA augmente le dispositif visant à accompagner les adolescent-e-s et jeunes adultes et améliorer la cohésion sociale (+2,4 postes de travailleur-euse-s sociaux-ales hors murs et +1,5 poste de correspondant-e-s de nuit).

**Des événements d'envergure, une PC renforcée et une meilleure rémunération des artistes**

Les événements organisés sur l'espace public étant de plus en plus nombreux, le service logistique et manifestations est renforcé. La Ville entend également développer sa politique d'accueil d'événements d'envergure. Des budgets ont été intégrés pour l'Euro féminin 2025 (+315'000 CHF) et le projet d'exposition nationale NEXPO 2032 (+104'440 CHF). Des postes sont prévus pour consolider la protection civile. En outre, l'engagement du CA pour une meilleure rémunération des artistes aura un impact sur le projet de budget à hauteur de 600'000 CHF.

**Contact pour les médias :**

Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), en contactant Anna Vaucher, Collaboratrice personnelle [anna.vaucher@geneve.ch](mailto:anna.vaucher@geneve.ch) ou +41 78 760 97 97